

N°391

du 03
Mai
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA

L'ATTENTAT DE MARRAKECH

L'attentat à la bombe de Marrakech, qui a fait seize morts n'a toujours pas été revendiqué mais la piste islamiste est principalement évoquée. Il s'agit d'un "acte odieux, cruel et lâche" qui a fait de très nombreuses victimes. Il faut s'incliner avec émotion devant la mémoire des victimes et partager la souffrance des blessés.

Il convient aussi de prendre toute la part de la douleur du peuple marocain et de comprendre la portée de l'évènement.

L'attentat s'est déroulé au premier étage d'un café-restaurant, sur la célèbre place Djemaa el Fna, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco fréquentée chaque jour par des milliers de touristes étrangers et de Marocains. Les auteurs de cet acte ignoble ont voulu tuer sciemment.

Ils ont aussi voulu porter un coup décisif au régime marocain.

Le Maroc au milieu d'un monde arabe troublé poursuit, sous la conduite éclairée du roi Mohamed VI, une marche vers la modernisation et le développement dans la poursuite de la démocratisation. Il a échappé pour cette raison aux mouvements de contestation de masse de type tunisien ou égyptien.

Les auteurs de l'attentat ont voulu déstabiliser le pays. Leurs souhaits sont sans doute multiples.

Provoquer une réaction autoritaire pour tenter de gonfler les forces d'opposition.

Porter un coup décisif au tourisme au Maroc en effrayant les voyageurs et par voie de conséquence déstabiliser toute l'économie marocaine.

(suite à la page 2)



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Dans la nouvelle vision de diminution de la pauvreté

Togocellulaire opte pour la réduction de la fracture numérique au Togo

**Tous les tarifs subissent une baisse, même les appels à l'international*

Journalisme sportif

Noël Tadégnon
remplace Hans
Masro à la tête de
l'AJST



Atcha Dédji Affo, Directeur Général de Togocellulaire

Société

Faiseur de
destin:
un métier
qui paie

C'est formellement parti pour la subvention publique de la césarienne

90% des frais de la
césarienne par l'Etat,
10% par la bénéficiaire

Partenariat Public/Privé dans le secteur de l'enseignement

De l'engagement à
produire des
compétences techniques
et professionnelles

Repères

L'OPAD en colloque à Lomé

L'Observatoire Panafricain de la Démocratie (OPAD) a organisé du 28 au 30 avril un colloque international sur "La déclaration de Lomé, 20 ans après : démocratie et renaissance africaine".

Initiée dans le cadre de la célébration du 20e anniversaire de sa création, cette rencontre a fait le bilan de la vie sociopolitique des pays africains et défini des stratégies de développement et de prévention des crises pré et postélectorales en Afrique. Il s'est agi également de promouvoir les droits de l'Homme, la culture de la démocratie, la femme et une gestion transparente des Etats africains. Les délégués de plusieurs pays africains ont planché sur les thèmes relatifs entre autres à la démocratie, aux processus électoraux et alternance politique en Afrique ; à la communauté internationale et partage du pouvoir en Afrique ainsi qu'à la démocratie et renaissance africaine. La déclaration de Lomé de 1991 sur la démocratie pluraliste en Afrique a été présentée aux participants. Elle mentionne le respect des droits de l'Homme, l'établissement de la démocratie et d'un Etat de droit en Afrique. Elle attire l'attention sur les conditions de consolidation d'une démocratie à savoir le rétablissement intégral de toutes les libertés, d'associations, de presse, de l'alternance politique à travers des élections libres, transparentes et exemptes de toute fraude ; le retour de l'armée à sa mission classique de défense de l'intégrité du territoire national et sa reconversion à la démocratie.

M.A./ATOP

Histoire

Hommage aux tirailleurs sénégalais du 03 au 07 mai au CCF

Un cycle de productions documentaires et de témoignages sera présenté au CCF du 03 au 07 mai pour rendre hommage aux tirailleurs sénégalais. Ce sont soldats d'origine africaine, venus des pays francophones d'Afrique qui ont participé à la première guerre mondiale. Leurs descendants participeront plus tard à la seconde aux côtés de la France, après un appel lancé par le gouverneur du Tchad, Félix Eboué. Les projections et témoignages se feront en présence d'officiers de l'armée togolaise.



Entre 1914 et 1918, environ 200 000 Tirailleurs Sénégalais, ce corps de militaires appartenant à l'Armée coloniale, principal élément de la "Force noire", selon un ouvrage de l'officier français appelé Mangin, se sont battus dans les rangs français. Plus de 135 000 d'entre eux se sont battus en Europe, 30 000 y ont trouvé la mort, et nombreux sont ceux qui sont revenus blessés ou invalides. Les Tirailleurs Sénégalais n'étaient pas nécessairement Sénégalais. Le terme "sénégalais"

leur est donné du fait que le premier régiment de tirailleurs a été créé au Sénégal. Et l'expression tirailleur serait à l'origine péjorative pour désigner leur maladresse au combat.

Du point de vue du traitement salarial, les anciens combattants africains morts pour la France n'ont pas été logés à la même enseigne que leurs camarades français. Leur pension fut hautement inférieure à celle des Français.

En 1959, puis en 1960, le Parlement français a adopté un dispositif de gel de la dette contractée par l'Empire français et qui échoit à la seule métropole, par blocage de la valeur des points de pension à la valeur atteinte lors de l'accession à l'indépendance des pays, dont les anciens tirailleurs étaient ressortissants. Après presque 50 ans de contentieux, et après la sortie du film Indigènes évoquant le rôle des troupes nord-africaines en Europe en 1943-1945, le Parlement français a finalement voté le 15 novembre 2006 la revalorisation des pensions des soldats des ex-colonies dans le cadre du budget 2007 des anciens combattants. "84 000 anciens combattants coloniaux de 23 nationalités devraient en bénéficier", s'ils se manifestent. La plupart d'entre eux auront disparu avant.

Festival

Un étudiant griot en puissance

Les grands griots kabyè peuvent se reposer tranquillement. Kanan Maléki, un étudiant en histoire âgé de 25 ans, peut les remplacer valablement. Il vient de remporter le premier prix du Festival international des griots qui s'est déroulé le weekend dernier à Pagouda.

Il est auteur de deux albums traitant de sujets de société au Togo comme la lutte contre le sida, la drogue ou l'exode rural.

Kanan Maléki tient son talent de son père, griot très connu à



Pagouda. Il est à l'aise sur scène et entend faire carrière dans le domaine de la musique traditionnelle, selon notre confrère Republicoftogo.com

Editorial

L'ATTENTAT DE MARRAKECH

(suite de la page 1)

La meilleure réponse à ce fascisme se situe donc sur ce terrain.

Toutes les démocraties sont menacées par ce même terrorisme. Chaque jour des attentats sont déjoués dans les Etats européens, comme ils l'ont été la plupart du temps au Maroc. Nul pays n'est à l'abri de ce cauchemar.

Les ministères des affaires étrangères ont l'habitude de suggérer à leurs nationaux de ne pas se rendre dans les pays où existent des risques pour la sécurité des personnes.

Je propose que ces conseils pour

les voyageurs soient adaptés pour le cas marocain de la façon suivante : " Il est conseillé aux touristes de se rendre au Maroc

-Pour appuyer la marche tranquille du Maroc vers le développement et la démocratie,

-Pour apprécier les merveilles de sa culture, la qualité d'accueil de sa population dans le respect des mœurs et de la haute civilisation du pays et

-pour signifier aux démons terroristes que leur chantage ne passera pas.

Repères

Togo Télécom intègre son nouveau siège

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a inauguré le nouveau siège de Togo Télécom le jeudi, 28 avril à Lomé, en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des autorités administratives, militaires et traditionnelles.

Le nouveau siège de Togo Télécom est situé dans le quartier Tokoin Atchanté sur le boulevard Eyadéma en face du rond point de la réconciliation et s'étale sur une superficie de 2 hectares. Il dispose de 129 bureaux aménagés autour d'une logique architecturale prenant en compte les exigences de chaque secteur professionnel entrant dans la dynamique de la société. Cet ensemble architectural comporte une galette limitée au rez-de-chaussée sur laquelle se dresse une tour de huit niveaux. La voie menant de l'entrée principale à la marquise de l'entrée de l'immeuble traverse un espace vert : Jardins fleuris, minéraliers et forêt. A l'entrée du hall, on n'y intègre par un sas à deux accès s'ouvrant automatiquement au passage ; au plancher marbré est encadré le logo de Togo Télécom. La ministre des Postes et Télécommunications, Cina Lawson a indiqué que la construction de cet édifice démarrée en 2003 est née de la volonté du chef de l'Etat et du gouvernement de donner au staff de Togo Télécom des moyens pour servir la clientèle. Pour la ministre, ce nouveau siège est une œuvre architecturale et environnementale à travers un projet de reboisement de l'espace alentour. Auparavant, le directeur général de cette société, Sam Bikassam avait révélé que le coût total investi pour la réalisation de ce chef d'œuvre dépasse les 3 milliards de F CFA. Il avait précisé que le nouveau siège abrite toutes les directions à l'exception de la direction commerciale qui est toujours logée à Nyékonakpoè.

M.A./ATOP



Togotelecom

COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

Togo Télécom informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de réfection des routes dans les villes de Lomé et de l'intérieur du pays et ce, malgré toutes les dispositions prises, le réseau téléphonique et internet risquent de subir par moment des perturbations.

Togo Télécom vous présente d'ores et déjà ses excuses pour les désagréments que vous pouvez subir et vous informe, le cas échéant, d'appeler le 119, numéro gratuit depuis le réseau Togo Telecom.

LA DIRECTION GENERALE

Partenariat Public/Privé dans le secteur de l'enseignement

De l'engagement à produire des compétences techniques et professionnelles

Sylvestre D.

L'inefficacité du système actuel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, qui reste marginal et mal identifié, offre un enseignement de faible qualité. La formation maque de connexion avec le marché du travail. Les programmes et moyens de formation des centres et établissements sont inadéquats. Tels sont quelques constats dressés par l'autorité publique et le secteur privé, conscients désormais de l'impérieuse nécessité de réformer le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) en un vrai dispositif de développement de compétences techniques et professionnelles (DCTP) susceptible d'accompagner les secteurs socioéconomiques pour relever le défi de développement durable du pays.

C'est à cet effet que, le 22 avril dernier, en conseil des ministres, le gouvernement a adopté le décret portant approbation de la Charte de partenariat public/privé en matière de développement de compétences techniques et professionnelles. Il est établi, officiellement, que les établissements jouissent de moyens de fonctionnement et d'actions très limités, d'où le faible rendement du système ; que l'emploi moderne peu ou pas qualifié représente à moitié 6,8% de la population active ; qu'environ 46% de l'emploi total est occupé dans le secteur de l'agriculture ; que l'emploi informel non agricole, très hétérogène,

occupe 29% de la population active avec, d'une part, des emplois (production et services) qui offrent des revenus «raisonnables» à leurs titulaires, et d'autre part, des emplois à très faible productivité et assez proches du chômage.

Il est également établi qu'environ 18% de la population active serait en chômage exerçant, de façon intermittente ou occasionnelle, des «petits boulots» ; que les investissements publics en formation ignorent presque totalement le secteur de l'agriculture et aussi, dans une large mesure, le secteur informel non-agricole qui, ensemble, comptent pourtant 90% de la population active occupée. Et pourtant, les caractéristiques communes au secteur informel, agricole comme non agricole, consiste à recruter les personnes les moins éduquées de la population jeune, une partie d'entre eux étant d'ailleurs analphabète, d'autre part, que les jeunes qui y entrent tendent à reproduire les modes de production de leurs aînés dans l'emploi d'où la faiblesse constatée de la productivité.

Secteur public et secteur privé s'engagent dorénavant de concert à garantir un niveau minimum de qualité dans le fonctionnement du dispositif de développement de compétences techniques et professionnelles, à renforcer l'adéquation entre la formation et les besoins de développement social et économique du Togo, à renforcer les capacités des enseignants/formateurs et des acteurs du monde professionnel, et à favoriser et



Brim Hamadou Bouraïma-Diabacté, Ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle

faciliter l'insertion professionnelle et l'installation des formés. On entend ici par secteur public, l'ensemble des organes étatiques intervenant dans le champ de développement des compétences techniques et professionnelles. Et par secteur privé, les organisations d'employeurs, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les grandes entreprises sectorielles et autres acteurs non étatiques. Un composite de 18 membres rassemblés dans un Comité paritaire de suivi et d'évaluation (CPSE) pour s'assurer de la bonne exécution de la charte.

Le Comité paritaire de suivi se révèle le cadre approprié pour exprimer les sentiments, les satisfactions et les déceptions des populations au sujet des politiques développées. Il détermine les contours et les contenus des programmes de formation spécifique tels que voulus par les acteurs

socioéconomiques. Il est habilité à reprendre, compléter ou reformuler les idées de projets des structures associatives, communautaires ou corporatives ; à veiller à une répartition équitable de l'offre de formation, notamment dans le traitement des problèmes concernant les régions, les populations défavorisées, les couches sociales vulnérables.

Il s'agit, précise le gouvernement dans un communiqué, de participer à la dynamisation de l'économie togolaise en permettant aux entreprises du secteur privé de trouver sur le marché du travail les qualifications nécessaires pour être compétitives sur le plan international et d'aider les micro et petites entreprises à disposer d'une main d'œuvre de plus en plus compétente et répondant aux besoins réels du marché de l'emploi. L'objectif à terme est d'aider ainsi notre pays à passer d'une économie de ressource à une économie de transformation et de production de valeur ajoutée.

La Charte de partenariat public/privé en matière de développement de compétences techniques et professionnelles est conclue pour une durée de trois ans et prend effet à partir de la date de sa signature par les parties. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre partie prenante et par saisine. En cas de dénonciation, toutes les actions programmées pour l'année en cours seront menées à leur terme, et ce afin de ne pas pénaliser les acteurs concernés.

VERBATIM Par Eric J.

Revoici notre opposition «constructive»

À la veille de la célébration du 51^{ème} anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a prononcé un grand discours à l'endroit de ses compatriotes. Il s'est agi d'un discours rassembleur, direct et objectif.

Des enjeux nationaux aux actualités internationales : la réconciliation nationale, l'agriculture, l'éducation, les problèmes fonciers, l'assainissement des finances publiques, le Conseil économique et social, le Conseil présidentiel pour l'investissement, les grands travaux, la construction du 3^e quai, le Projet Education et Renforcement Institutionnel, le point d'achèvement de l'initiative PPTTE, le forum national de la jeunesse... la crise ivoirienne, les bouleversements en Afrique du Nord... le Chef de l'Etat a évoqué la majorité des sujets sociaux qui intéressent les Togolais et révélé des projets substantiels pour l'avenir du pays. Il a officiellement indiqué les grands maux épineux qui ne font pas avancer le pays à pas de géant comme on l'aurait souhaité, à savoir l'injustice sociale, la corruption et la conjoncture internationale. «Il est particulièrement important d'intensifier les actions pour le développement économique et social, en accordant une attention accrue aux jeunes, à la justice sociale notamment à travers une meilleure distribution des richesses nationales et la lutte contre la corruption.» a-t-il souligné. Et d'ajouter : «On assiste en effet partout à un renchérissement du prix des produits pétroliers et à une flambée du prix des produits de première nécessité. Les effets de ces crises bouleversent les prévisions économiques et rendent plus difficile la mise en œuvre des programmes conçus pour mettre nos concitoyens à l'abri du phénomène de la vie chère qui n'épargne aucun pays.»

Dans ce contexte de crise économique-financière généralisée dans nos pays, le Chef de l'Etat conseille à ses concitoyens de resserrer les rangs pour affronter les défis du développement de leur pays. «Je souhaite vivement que nous puissions consolider grâce aux efforts quotidiens de tous les Togolais, la conscience de notre originalité nationale, la conscience d'une spécificité togolaise, bâtie autour des vertus du dialogue et de la concertation, grâce auxquelles nous trouvons toujours, quelle que soit la situation, la voie du compromis et de la cohésion. Ce devoir de cohésion s'impose à tous. C'est le seul moyen de nous positionner désormais comme une nation stable et orientée vers le progrès.»

Tout en évoquant les avancées démocratiques avec des accords et des dialogues politiques et sociaux et les efforts de modernisation de notre société, Faure Gnassingbé est conscient de l'insuffisance de toutes ces actions et projette de mobiliser toutes les énergies nécessaires pour obtenir des résultats plus satisfaisants. «Cependant, au-delà de l'augmentation des salaires, de la mise en place d'un régime d'assurance-maladie et des excédents céréaliers qui visent à apporter des réponses aux défis liés à la vie chère, je suis résolu à déterminer à prendre en compte l'ensemble des préoccupations du citoyen ordinaire.» dira-t-il. En présumant : «C'est pourquoi, il me paraît judicieux de mettre un accent particulier à travers le dialogue et la recherche du consensus sur les stratégies axées sur la consolidation de nos acquis démocratiques.»

Toutefois, avertit le Président de la République, «Nous devons replacer ces valeurs (le sérieux et l'ardeur au travail, la ponctualité, le respect de la hiérarchie, le culte du bien public et le goût de l'excellence, Ndlr) qui s'évanouissent peu à peu au cœur de nos vies.» Aussi soutient-il : «Nous devons restaurer à tout prix l'autorité de l'Etat. Nous ne pourrions y parvenir qu'en faisant constamment la part des choses entre nos droits et nos devoirs de citoyens. Ces deux notions sont intrinsèquement liées dans toute société démocratique digne de ce nom.» Il a fait exceptionnellement allusion à la loi sur les manifestations sur la voie publique qui a déchaîné toutes les passions le mois dernier après son adoption en conseil des ministres. «Le droit de manifester sur la voie publique est un droit fondamental consacré par la Constitution. A ce titre, il doit être protégé. Cependant l'exercice d'un tel droit nécessite un cadre juridique et institutionnel approprié.» Pour approuver le consensus obtenu après la mise en place d'une commission technique «Je voudrais à cet égard saluer le compromis qui s'est dégagé...»

Par rapport à ce long discours et au vu de l'ensemble des sujets évoqués par le Chef de l'Etat, nous avons été étonnés d'écouter une fois encore une opposition silencieuse. L'une des uniques réactions que nous avons eues a été celle de Jean-Pierre Fabre : «Nous sommes habitués à ce genre de propos, c'est la répétition de toutes les promesses qu'il a l'habitude de faire aux Togolais sans que ça ne soit suivi d'effet.» a-t-il répondu à notre «con de frère» Liberté. Il ajoute pour finir : «Ce qui m'a le plus fait sourire, c'est la prétention selon laquelle il y a eu un consensus autour du projet de loi sur les manifestations publiques. Je voudrais lui dire, au cas où il ne le saurait pas, que ceux avec qui le ministre Bodjona prétend avoir obtenu un consensus ne sont pas représentatifs de l'opinion togolaise... Alors, puisqu'ils ne représentent rien, quelle est la valeur de ce qu'ils ont produit comme travail ? Aucune.» Et les autres points invoqués ? A la poubelle, certainement... puisqu'ils n'ont rien de politique.

Franchement, on s'attendait à une contradiction des idées avancées avec des propositions concrètes pour apprécier le niveau de notre opposition «constructive.» La prochaine fois, peut-être !

Dans la nouvelle vision de diminution de la pauvreté

Togocellulaire opte pour la réduction de la fracture numérique au Togo

*Tous les tarifs subissent une baisse, même les appels à l'international

La téléphonie mobile est en plein essor dans notre pays avec plus de deux millions d'abonnés pour tous les opérateurs. C'est dans ce monde concurrentiel que le principal opérateur, Togocellulaire qui rafle à lui seul près des 3/5 de la clientèle, essaie d'accompagner les autorités dans leur souci de diminuer la pauvreté du pays en baissant de près de 35% en moyenne ses tarifs depuis le 27 avril dernier. Un seul et unique objectif : réduire la fracture numérique au Togo.

Late Pater

Tout le monde l'a constaté depuis la semaine dernière, plus précisément à la veille de la fête de l'Indépendance, des affiches publicitaires, des encarts dans la presse écrite, des prospectus, des spots audiovisuels, des messages... et une caravane, presque tous les supports nécessaires et les canaux de diffusion sont utilisés par la société de téléphonie mobile Togocellulaire pour annoncer la réduction des tarifs de toutes les options sur son réseau.

En effet, les prix pratiqués par la société depuis sa création en juillet 2008 sont jugés excessifs par les abonnés estimant que sa tarification constitue l'une des plus élevées de la sous-région. Ce constat est aussi valable pour les autres opérateurs de communication au Togo. Malgré le rabais perpétré le 27 avril 2009 de près de 40% sur tous les tarifs, les utilisateurs les estimaient toujours élevés. En son temps, la société

avançait l'idée de pratiquer des prix justes et de maintenir l'équilibre entre la satisfaction du client et les services offerts. Depuis lors des réflexions étaient en cours pour poursuivre des efforts afin que Togocellulaire soit plus concurrentielle.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Malgré la stabilité des coups d'entretien du réseau, la flambée du prix du pétrole qui agit considérablement sur les intrants, etc. Togocellulaire a trouvé un créneau pour réduire de près de 35% en moyenne ses tarifs. Désormais, au lieu de 145 F.TTC pour l'option Libertis jeune (ceux qui peuvent recharger jusqu'à 200FCFA de crédit de communication), le tarif est fixé à 115F TTC la minute. Pour l'option Classique (abonnés ne pouvant pas recharger moins de 4.500FCFA), il est ramené à 90F TTC au lieu de 115F TTC la minute. Et enfin le coût de communication à la minute pour l'option Privilège (abonnés ne



Le Directeur Commercial et Marketing, M. AGO BAZAA

pouvant recharger moins de 22500FCFA) vaut 85F TTC contre précédemment 90F.TTC. La particularité pour cette baisse est qu'une réduction de 40% est opérée pour tous les abonnés Togocellulaire qui communiquent entre eux les dimanches et les jours fériés. Dans le même ordre d'idée, tout appel vers toute destination à l'extérieur du Togo est facturé à 195F.TTC la minute à partir de tout abonnement de Togocellulaire.

Toutefois, en communiquant avec les abonnés d'autres réseaux locaux de téléphone à savoir Togotélécom et Moov, les abonnés de Togocellulaire doivent déboursier un peu plus. Cependant, la réduction a concerné également ces types de communication.

L'Homme étant insatiable, les quelques abonnés interrogés sur cette nouvelle grille ont montré leur satisfaction, mais regrette que les prix ne soient pas tombés à plus de 50%. «C'est une bonne chose de réduire ces prix, car le téléphone coûte trop cher au Togo. Notre souhait est qu'on mette les prix à 25 pour tout le monde.» a dit L. Afantchao, cadre de banque. Et Isidore K., agent commercial de renchérissement : «Pourquoi traînent-ils à faire comme dans les autres pays de la sous-région ? Nous, on utilise beaucoup le téléphone surtout Togocell. Ils pourront mieux faire.» Quand Dame Ahoéfa M. commerçante, elle pense qu'«aucune autre bonne nouvelle

ne pourra tomber en ce jour de l'Indépendance.» Mais insiste-elle : «Togocell peut mieux faire que les autres.»

Approchés par L'Union sur les mobiles de cette réduction qui fait de leur société la plus compétitive aujourd'hui dans le secteur, les premiers responsables ont estimé que Togocellulaire a voulu répondre à un souci de vulgarisation de la communication et surtout d'accompagner les opérateurs économiques dans leurs activités. Aussi, nous a-t-on fait savoir que Togocellulaire est une entreprise citoyenne dont les activités doivent forcément impacter positivement sur la vie sociale, car le téléphone est devenu un outil indispensable pour le développement. Et comme telle, diminuer le coût de communication de façon substantielle est aussi une

réponse à la nouvelle vision des autorités de réduire considérablement la fracture numérique. Cina Lawson, la ministre des Postes et Télécommunications, ne souhaite-t-elle pas «mettre rapidement en place une politique sectorielle en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et élaborer un projet de loi pour ce secteur. L'objectif est d'atteindre en 2015 un taux de pénétration de 60% pour la téléphonie mobile (il est actuellement de 38%) et de 15% pour l'internet haut débit qui est aujourd'hui de 4%.» ? Ainsi, Togocellulaire met les bouchées doubles pour que ce rêve devienne une réalité.

Vivement que les autres concurrents s'adaptent à la nouvelle donne pour permettre aux Togolais de communiquer en toute liberté.

Sur le marché monétaire de l'UMOA

Le Togo souscrit à 15,5 milliards Cfa à un mois

Jean Afolabi

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 2 mai 2011, à une injection de liquidités d'un montant de 170.000 millions de francs Cfa, dans le cadre de ses adjudications régionales hebdomadaires. Cette adjudication à un mois par pays arrive à échéance dans un délai de 29 jours 2011. L'opération a enregistré dix-neuf soumissions de treize établissements de crédit provenant de six places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), à l'exception de la Côte d'Ivoire et

de la Guinée-Bissau.

Les banques et établissements de crédit du Togo ont soumissionné à hauteur de 15,5 milliards de francs. Le taux marginal était fixé à 3,2500% contre un taux minimum proposé de 3,2500%. Le taux moyen pondéré est porté à 3,5891% et le taux maximum à 3,8101%.

Outre le Togo, les banques et établissements de crédit du Sénégal et du Mali ont souscrit respectivement à 55,287 milliards et 21,00 milliards de francs. Viennent ensuite ceux du Niger (10,900 milliards de francs) du

Burkina Faso (10,000 milliards de francs) et du Bénin avec 6,00 milliards de francs.

Tout en soumissionnant à l'appel d'offre de la Banque centrale, les établissements de crédit du Togo ont, par ailleurs, enregistré à une semaine, au cours de la période du 20 au 26 avril 2011, des opérations de prêts à hauteur de 9,00 milliards de francs sur le marché interbancaire de l'Umoa. En revanche, ils n'ont enregistré aucun emprunt. Le taux moyen pondéré de ces opérations était fixé à 3,87%, le taux minimum à 3,00% et le taux maximum à 6,50%.

Sur l'ensemble des établissements de l'espace Umoa, les opérations effectuées se montent à 41,500 milliards de francs pour les prêts, et autant pour les emprunts. Le Bénin a enregistré 18,00 milliards de prêts et 10,000 milliards de francs d'emprunts. Viennent après le Togo, le Sénégal (8,50 milliards et 12,50 milliards de francs), le Mali (5,00 milliards de francs de prêts sans emprunts) et le Niger avec 1,00 milliard de francs de prêts sans emprunts. Quant au Burkina Faso, il n'a enregistré que des emprunts, à 19,00 milliards de francs.

Niger

La Boad promet 183 milliards Cfa pour soutenir la croissance

Ouestafnews -

La Banque ouest africaine de développement (Boad) a réaffirmé son engagement à consolider son partenariat avec le Niger, pour soutenir la croissance à travers des financements d'un montant total de 183 milliards de francs Cfa. "Il y a aujourd'hui, en termes d'engagement (au Niger), 53 opérations pour un montant de 183 milliards de francs", a expliqué Christian Adoveland président de la Boad, cité par "Sahel Dimanche", l'hebdomadaire gouvernemental nigérien dans son édition du 22 avril 2011.

Le patron de la Boad a cependant reconnu que cet apport "semble insuffisant" au regard du programme défendu par le nouveau président nigérien Mahamadou Issoufou portant sur la mobilisation

de 6.000 milliards de francs, dont 3000 milliards au titre de financements extérieurs, d'ici 2016. "Nous sommes vraiment disposés à accompagner ce grand programme, surtout que c'est dans des domaines stratégiques", a réitéré M. Adoveland qui a souligné que la Boad a injecté en 2010 quelque 390 milliards de francs pour soutenir divers projets dans les huit Etats membres. La Boad, a-t-il dit, se veut "une banque financièrement solide qui fait des interventions très élevées".

Créée en 1973 et doté d'un capital de 700 milliards de francs, la Boad est une institution publique, dont la mission est de financer le développement de ses huit Etats membres, les mêmes qui composent l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

C'est formellement parti pour la subvention publique de la césarienne

90% des frais de la césarienne par l'Etat, 10% par la bénéficiaire

Sylvestre D.

Depuis ce 2 mai 2011, le Togo est dans l'effectivité de la subvention publique à la césarienne. Il aura fallu attendre de très longs mois, mais il fallait bien régler les calculs financiers pour ne pas se casser la figure. Le temps sera donné à l'appréciation de ce qui est réellement fait dans les centres publics qui disposent déjà des kits de césarienne. Pour l'heure, il faut croire que c'est le bon départ.

A en croire le ministre de la Santé, Komlan Mally, qui lançait l'opération le 29 avril dernier, 90% des frais de la césarienne sont désormais pris en charge par le Gouvernement togolais. « Il fallait prendre des dispositions pratiques au niveau du département, ce qui a été fait lors d'un atelier afin d'harmoniser les kits et les protocoles d'intervention en matière de santé maternelle et infantile, occasion également aux autorités sanitaires d'estimer le coût direct de la césarienne », a rappelé le commis de l'Exécutif. Pour ce



Komlan Mally, Ministre de la Santé

début, un premier lot de 3.100 kits est disponible dans les hôpitaux publics à antennes chirurgicales. La précision vaut le coup car seules les femmes qui se présenteront dans les formations sanitaires publiques à « antennes chirurgicales » seront prises en charge par cette subvention

Pour chaque cas de césarienne, la subvention s'élève à 80.565 francs Cfa, avec des kits composés de médicaments et de consommables ainsi que d'autres coûts liés notamment à l'acte opératoire, aux frais d'hospitalisation et au bilan pré et post opératoire. Les kits évalués à

50.565 francs Cfa sont offerts gratuitement. L'Etat prend également en charge les autres coûts à hauteur de 20.000 francs Cfa et le bénéficiaire apporte juste une contribution de 10.000 francs Cfa. Sur la base d'une estimation de 1.000 cas de césarienne par mois, l'Etat doit mobiliser près du milliard de francs Cfa sans compter les coûts d'équipement et ceux relatifs au recrutement du personnel spécialisé additionnel.

Dans le monde médical et dans le camp de ceux qui ont déjà subi les vrais frais d'une opération de césarienne au Centre hospitalier universitaire de Lomé (CHU-Tokoin), on continue d'être dubitatif sur les coûts ayant servi de base de calcul aux autorités. Rappelons qu'il y a un an, le ministère de la Santé avançait que 73.608 cas de césarienne étaient attendus entre 2010 et 2012, soit 23.814 en 2010, 24.529 en 2011 et 25.265 en 2012. A la même époque, l'évaluation fixait 110.000 francs Cfa pour les coûts de prise en charge de la césarienne.

Mali

Respect des objectifs 2010 de finances publiques

En 2010, le gouvernement du Mali a mis en œuvre son programme économique dans le cadre de l'accord triennal au titre de la FEC avec succès. La croissance économique a atteint 5,8 %, grâce à une bonne campagne agricole qui a contribué à maintenir l'inflation à 1,4 %. Le déficit budgétaire de base (hors dons et dépenses financées sur ressources extérieures) a été contenu à un niveau modéré (1,2 pour cent du produit intérieur brut-PIB). Ce résultat, expliquait récemment le Fonds monétaire international (Fmi), reflète la bonne performance des recettes, la maîtrise des dépenses, et le retard dans l'exécution de certaines dépenses d'investissement pour respecter les procédures de passage de marchés.

A l'exception d'un objectif qui a été manqué de peu, tous les objectifs à fin 2010 en matière de finances publiques ont été respectés. Le gouvernement a mis en œuvre trois des quatre repères structurels pour

améliorer la gestion des finances publiques et renforcer le système bancaire, et mettra en œuvre le dernier repère sous peu. Néanmoins, comme beaucoup l'ont souligné lors de la conférence sur les Grands défis et opportunités économiques du Mali, il convient de continuer à améliorer le climat des affaires et la gestion des finances publiques en vue d'accélérer la croissance économique, créer plus d'emplois, et faire des progrès plus rapides vers les objectifs du millénaire pour le développement, recommande le Fonds.

L'impact sur le budget de l'Etat pourrait être particulièrement prononcé si les prix à la pompe des produits pétroliers et les tarifs d'électricité n'étaient pas ajustés pour tenir compte de la hausse du prix du pétrole brut. Des mesures pour limiter la détérioration de la situation budgétaire devront faire l'objet d'une Loi de Finances Rectificative pour 2011.

Ghana

Les Roumains en lice pour la bauxite

Les autorités ghanéennes ont délivré des permis d'exploration de bauxite au groupe minier roumain Vimetco, déjà présent en Sierra Léone, annonce un communiqué du groupe consulté par Ouestafnews sur son site internet. Selon l'accord signé avec les autorités ghanéennes, une raffinerie d'alumine et de nombreux investissements au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires sont prévus, en fonction des résultats de l'étude de faisabilité et de la viabilité économique du projet, souligne le communiqué.

Le groupe roumain est aussi présent en Sierra Léone où sa production annuelle de bauxite atteint près de 1,2 millions de tonnes, selon des chiffres fournis par le site spécialisé, Africa Mining Intelligence. La bauxite est la principale composante de la production

d'alumine qui, une fois raffinée, donne l'aluminium.

"Vimetco réussira-t-il là où Alcoa (groupe américain) et Bhp Billiton (basé en Australie) ont dû se résoudre à l'abandon?", s'interrogeaient les analystes de Africa Mining Intelligence, rappelant que "ces majors se sont finalement retirés du pays (Ghana), en raison notamment de la crise économique mondiale qui a fortement ralenti la demande d'aluminium".

Au Ghana, après l'or, la bauxite est le minéral qui attire actuellement le plus les investisseurs étrangers. La production annuelle du pays est passée de 494.716 m3 en 2003 à 840.000 m3 en 2007, tandis que celle de l'aluminium durant la même période, est passée de 16.000 à 40.000 m3 d'après des statistiques du site indexmundi.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Les hépatites virales

Hépatite B

L'hépatite B est l'une des principales maladies humaines : on estime à 2 milliards le nombre de personnes ayant été infectées par le virus, dont plus de 370 millions sont des porteurs chroniques et peuvent transmettre le virus pendant des années. Les porteurs chroniques sont exposés à un risque élevé de décès par cirrhose du foie ou cancer du foie, maladies qui font environ un million de morts chaque année.

Epidémiologie

Dans la plupart des pays en développement (en Afrique subsaharienne, dans une grande partie de l'Asie et dans le Pacifique),

les porteurs chroniques représentent 8% à 15% de la population. Dans ces régions, le cancer du foie causé par l'hépatite B figure parmi les trois premières causes de décès par cancer chez l'homme. L'Amazonie et le sud de l'Europe orientale et centrale sont également très touchés. Au Moyen-Orient et dans le sous-continent indien, les porteurs chroniques représentent 5% environ de la population.

L'infection est moins courante en Europe occidentale et en Amérique du Nord, où les porteurs chroniques représentent moins de 1% de la population. En France, on estimait qu'environ 300.000 personnes

seraient des porteurs chroniques du virus de l'hépatite B (VHB), dont 9% seraient également co-infectées par le VIH. On estime à près de 4000 le nombre de décès imputables aux hépatites B et C en France en 2001.

Transmission

Le virus de l'hépatite B se transmet par tous les liquides et sécrétions biologiques, le plus souvent par contact sexuel et par le sang. L'hépatite B est considérée comme une maladie infectieuse extrêmement contagieuse : le virus de l'hépatite B est 50 à 100 fois plus infectieux que celui du SIDA. Les principales voies de transmission sont les contacts sexuels, les

injections (toxicomanie) et transfusions à risques, la transmission de la mère à l'enfant à l'accouchement et le contact étroit avec une personne infectée. Statistiquement dans le monde, les modes de transmission les plus fréquents sont de la mère à l'enfant, entre enfants d'une même famille et par réutilisation de seringues et d'aiguilles non stérilisées.

Dans beaucoup de pays en développement, la quasi totalité des enfants sont infectés par le virus. Le virus ne peut être transmis par l'eau ou les aliments contaminés, ni par simple contact sur les lieux de travail.

à suivre

FOOTBALL/SELECTION

Kodjovi Obilalé crie son désarroi

Kodjovi Obilalé a survécu aux balles des indépendantistes cabindais mais l'ancien gardien du Togo vit très mal l'oubli. Alors qu'il tente de se reconstruire, il a confié aux médias tout au long de la semaine dernière son désarroi face au silence de la fédération et le gouvernement togolais.

Avec Afrik.com

"Aujourd'hui, je suis un mort vivant." Interrogé par Afrik-foot, Kodjovi Obilalé n'y va pas par quatre chemins pour évoquer sa situation. L'ex-gardien du Togo, victime d'une fusillade lors de la CAN 2010 en Angola, en a marre : il se sent abandonné par le gouvernement du Togo.

"Depuis mon accident, rien n'a été fait. Cela fait un an que je suis sans nouvelle", explique l'ancien portier des Eperviers. A 25 ans, sa carrière s'est brisée net lorsqu'il reçoit une balle dans le dos et une autre dans l'abdomen alors que la sélection togolaise passe par la province indépendantiste du Cabinda pour se rendre à la Coupe d'Afrique des Nations 2010, organisée en Angola. Plus d'un an plus tard, Obilalé enrage. "Quand j'étais à l'hôpital, en Afrique du Sud, tout le monde se pressait autour de moi pour me soutenir, pour faire leur pub. Aujourd'hui, où sont-ils ? On m'avait promis de s'occuper de moi, de m'aider..."

Aujourd'hui, ce sont les conditions de vie du goal qui sont exécrables. "J'ai une famille, j'ai deux enfants, comment je fais, moi ? Je n'ai plus de salaire, je n'ai plus rien, peste-t-il. Je ne demande pas l'aumône, juste qu'on me soutienne et que l'on ne m'oublie pas. Je suis monté dans ce bus pour le Togo, pour défendre mon drapeau. Je ne suis pas monté tout seul dans ce bus : je n'y suis pas monté pour aller à la guerre mais pour défendre le Togo. Il y a des individus qui n'ont tout simplement



Kodjovi Obilalé

pas de cœur. Honnêtement, si je m'appelais Samuel Eto'o ou Didier Drogba, ça ne se serait pas passé comme ça. Tous les joueurs devraient être traités de la même façon. On tape tous dans le même ballon. Moi, aujourd'hui, je traîne mes béquilles..."

Plus d'un an après le drame du Cabinda, qui a également coûté la vie au chargé de communication et à l'entraîneur adjoint, Kodjovi Obilalé n'a toujours pas avalé la pilule. Mais, plus que l'argent, c'est l'attitude de certains dirigeants qu'Obilalé met en cause. "Les jours, les semaines, les mois passent... Cela fait plus d'un an et rien ne

bouge ! On espère que cela va s'enterrer tout seul. Ils se foutent de ma gueule. Où est passé l'argent de l'assurance que la Fédération togolaise avait souscrit ? Si cela avait été un joueur français, tout aurait été réglé. Et depuis longtemps. Là, il n'y a rien qui bouge. Il faut que cela change ! J'ai envie de crier ! C'est toujours la même chose avec cette fédération : dès qu'un joueur est blessé, on l'oublie. C'est un crime que le Togo est en train de commettre. Je ne suis pas un matelas gonflable qui n'a plus d'air et que l'on peut jeter comme ça... Quant à la CAF, ils ne m'ont jamais appelé ni même envoyé une lettre depuis l'at-

taque. Je leur en veux beaucoup. C'est eux qui nous ont exposé à ce risque. L'Angola est en guerre, c'est une zone dangereuse et ils organisent la CAN là-bas. Tout ça pour l'argent."

Heureusement, Dodi, comme l'appellent ses amis, peut compter sur l'UNFP, l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels. Ce syndicat français l'aide en effet à trouver une formation pour pouvoir, enfin, entamer sa reconversion. "Ce sont des gens géniaux. Je n'étais pas pro, mes problèmes ne les regardent pas mais ils m'aident quand même. Cela fait chaud au cœur", assure Obilalé dans un sourire.

CHAMPIONNAT D1/FORMATION

Une vingtaine d'entraîneurs d'élite en formation

Une vingtaine d'entraîneurs d'élite du Togo suivent depuis hier à Lomé et ce, jusqu'à vendredi, un séminaire de formation organisé par la Fédération togolaise de football avec l'appui de la FIFA, dans le cadre du programme " Win in Africa with Africa ".

Première du genre depuis la reprise des activités à la Fédération togolaise de football, ce séminaire auquel participent tous les entraîneurs de la première division du championnat national de football, (y compris les deux clubs de la deuxième division promus) et sept autres entraîneurs susceptibles de prendre en main les sélections nationales, va permettre de préparer ces encadreurs à la reprise de la D1 dans les mois à venir.

Pour M. Philippe Redon, expert de la FIFA et Directeur du séminaire, et ancien sélectionneur du Cameroun, les stagiaires plancheront pendant une semaine (02 au 06 Mai 2011) sur les éléments qui permettent d'apprécier un match et de trouver les solutions possibles. " Nous allons mettre la tête dans le moteur, c'est-à-dire chercher les connaissances, préparer les joueurs à un match de haut niveau ou à un match de championnat, étudier le match sur les plans technique et tactique. Et en fonction des éléments qu'on aura,

on va les adapter afin de préparer les joueurs individuellement et collectivement afin qu'ils soient capables d'apporter des éléments de solutions qu'exige un match de haut niveau ", a-t-il déclaré.

A l'ouverture de ce séminaire, M. Kablan Sampon, l'Officier de Développement de la FIFA en Afrique de l'Ouest a situé le contexte dans lequel le programme « Win in Africa with Africa » a été mis en place par le président Sepp Blatter. " Le Programme +Gagner en Afrique avec l'Afrique+ mis en place dans le cadre de la Coupe du Monde en Afrique du Sud en 2010, est axé sur le développement durable et la professionnalisation du football africain ", a-t-il expliqué.

L'exécution de ce programme se traduit entre autres par la réalisation de 52 terrains synthétiques à raison d'un pour chacun des membres de la CAF, la professionnalisation du football à travers le soutien aux clubs d'élite, l'amélioration des compétitions nationales, l'organisation de diver-



MM. Kablan et Redon à l'ouverture du séminaire

ses formations, la fourniture d'équipements, la mise en place d'un système de gestion des licences des joueurs et des compétitions etc.

Le Togo a renoué avec les différents projets de la FIFA depuis quelques mois. Et ce séminaire n'est que la concrétisation des efforts fournis par le nouveau Bureau Exécutif mis en place en novembre dernier. " L'amélioration constante de la gouvernance du football constitue l'une des actions que le Bureau Exécutif essaie de

mettre en place. C' est pourquoi, nous avons inscrit dans notre programme des actions qui doivent permettre d'obtenir le transfert du savoir-faire ", a déclaré M. Tino Adjété, 1er Vice président de la FTF, représentant son président.

Notons que les travaux de ce séminaire ont été ouverts par M. Eloi Salokoffi, Directeur national des Sports, représentant le ministre des Sports et des Loisirs.

AJST/Noël Tadegnon remplace Hans Masro

Correspondant de l'Agence Reuters TV au Togo, Noël Tadegnon a été élu, vendredi, président de l'association des journalistes sportifs du Togo (AJST) au cours de l'assemblée générale électorale tenue au siège de la Fédération togolaise de football.

Cette assemblée générale qui devrait normalement se tenir au mois de mars dernier a été retardée afin de permettre aux membres de se mettre à jour avec la trésorerie. Mais à l'ouverture, très peu de journalistes sportifs ont fait le déplacement.

Les rapports moral et financier approuvés, les participants ont procédé au renouvellement du Bureau Exécutif. Et c'est Noël Tadegnon seul candidat resté en lice après le retrait de la candidature de Joël Aziadapou de la Télévision nationale qui a été élu avec 33 voix sur 34.

"C'est ensemble que nous allons relever les défis qui nous attendent. Le bureau sortant dans lequel j'étais a commencé un travail qui a besoin d'être poursuivi. Il s'agira de faire en sorte que notre association acquiert plus de crédibilité. Et cela n'est possible que si tous les membres y travaillent", a déclaré le nouveau président.

Hans Masro, l'ancien président qui, pour des raisons professionnelles réside à Dakar au Sénégal depuis un an, qui a fait le déplacement de Lomé pour cette assemblée générale, s'est dit, lui, satisfait de l'aboutissement des travaux et a exprimé le vœu que tous les journalistes se serrent les coudes pour faire avancer l'association.

Football/La Ghestapo enlève le trophée CSI.COM

Ghestapo a enlevé le 27 avril dernier le trophée de Cime Service Informatique & Communication (CSI.COM), une Ong, avec son Institut de Formation et d'Appui Professionnels (IFAP) sur le terrain d'Adéwui à l'issue du gala de football, "petit poteaux", pour la promotion de l'auto-emploi des jeunes.

Ghestapo qui a joué l'équipe de CSI.COM en finale de la compétition a dû s'employer dans les épreuves de tirs au but pour ravir le trophée 1-0 (0-0 dans le temps réglementaire).

Cinq équipes de tous les horizons, au lieu de six prévues ont participé à cette compétition. Notamment, Ghestapo, les jeunes d'Adéwui, CEM, un groupe de jeunes chrétiens, ACPDT, un club de jeunes coiffeurs en plus de deux équipes de CSI.COM, les étudiants et les enseignants.

Après dix matches en tour éliminatoire direct, ce sont les étudiants de CSI.COM en tant que 2^e et Ghestapo 1^{ere}, qui se sont affrontés dans une rude finale qui a vu la victoire de Ghestapo.

Pour le directeur de CSI.COM, M. Egbénu Ernest, ce trophée qui est à sa première édition est une occasion de rassembler les jeunes, en ce jour de célébration de la fête de l'indépendance, de "promouvoir l'unité, la détermination et surtout l'auto-emploi des jeunes afin d'éliminer le chômage qui assaille la société togolaise, voire le monde entier".

CSI.COM/IFAP est une ong située en face du terrain d'Adéwui qui a pour objectif principal la formation modulaire et à la carte (sciences de l'informatique, transit-douane, marketing, secrétariat...) et également l'initiation à la création des élèves et étudiants, avec un niveau minimum requis la classe de troisième.

Le nouveau maillot d'Arsenal version 2011-2012

À l'instar de l'OL, Arsenal vient de dévoiler son nouveau maillot domicile pour la saison prochaine. Un maillot exceptionnel qui fait la part belle au 125^e anniversaire du club londonien. Si le maillot conserve ses couleurs historiques, quelques modifications notables sont à souligner.

Le nouveau maillot d'Arsenal vient d'être dévoilé au grand public sur le site internet du club et devrait faire fureur. Si le club londonien conserve ses traditionnelles couleurs blanches et rouges, quelques modifications sont à signaler. Comme bon nombre de ses maillots (cf celui de la Selección), Nike a décidé de fabriquer cette nouvelle tunique à l'aide de bouteilles en plastiques recyclées. Mais grande première pour l'équipementier américain, le short sera lui aussi fabriqué avec le même procédé.

Mais la vraie nouveauté de cette tunique est l'écusson du club, fabriqué spécialement pour les 125 ans du club londonien. Pour ce qui est du maillot, son design classique est inspiré des années 1970. « Le design classique est inspiré par les années 1970 et offre un aspect propre et raffiné avec le buste en rouge et les manches en blanc. » Le maillot est disponible en pré-commande sur le site officiel des Gunners.

Jean Michel Aulas va mieux

Victime d'un petit malaise dimanche soir après la défaite de son équipe à Toulouse (0-2), le président de l'Olympique Lyonnais, Jean-Michel Aulas, a "été examiné par le médecin du club, le docteur Emmanuel Orlant, et a pu regagner dans la soirée son domicile de Lyon", a indiqué l'OL par la voie d'un communiqué. "Jean-Michel Aulas remercie l'ensemble des personnes qui lui ont manifesté leur soutien et réaffirme toute sa détermination et son implication pour permettre au groupe professionnel d'atteindre ses objectifs", ajoute le club.

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2011



GRATTEZ
&
GAGNEZ
au tirage jusqu'à

5.000.000 F.CFA

le 10 juin 2011
à Abidjan, en CÔTE D'IVOIRE



PRINCIPE DU JEU

- ▼ Découvrez, trois fois un ticket et gagnez un ticket gratuit
- ▼ Découvrez, trois fois un montant, et gagnez une fois ce montant
Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 F.CFA
- ▼ Découvrez, trois fois une jarre tenue par des mains et gagnez:
 - 500.000 F.CFA
 - un voyage pour participer au grand tirage à Abidjan en Côte d'Ivoire le 10 juin 2011

Faiseur de destin: un métier qui paie

A Lomé, vivent majoritairement des chrétiens mais également des musulmans et des animistes. Réputée pour des activités commerciales, la ville de Lomé connaît aussi des pratiques occultes tels le maraboutage, le charlatanisme, pour lesquels les acteurs développent jour après jour des techniques nouvelles pour satisfaire ou arnaquer leurs clients.

Etonam Sossou

Dans certaines ruelles et carrefours, les dépôts d'œufs, de canaris, de morceaux de bois soigneusement rassemblés, de céréales et colas, de cauris et autres objets entérinent l'attachement de certains loméens au maraboutage sous ses diverses formes. A Lomé, les clients fidèles à ces marabouts ou charlatans sont généralement les femmes, cherchant à prospérer leur commerce, à conquérir un homme ou à sauvegarder leur foyer parce que leur homme nourrit l'ambition de devenir polygame à leur détriment. A ce sujet, G. T. témoigne qu'elle a pu sauvegarder son foyer grâce à un marabout. Une autre fille-mère a confié qu'elle a misé une fortune pour rester avec le père de son premier enfant, mais c'était peine perdue. Pour elle, c'est un hasard, à la limite de l'escroquerie.

Quant aux hommes qui fréquentent ceux-ci, ils y vont pour des raisons d'emplois. Se faire une promotion professionnelle, conserver sa place ou renverser un autre ou encore réussir à un examen ou concours. «Les cas des hommes qui cherchent à envoûter les femmes sont devenus assez rares depuis un certain temps», a

confié un charlatan sur les ondes d'une radio de la place. Mais pourquoi cette passivité des hommes à conquérir des femmes par le maraboutage ? «Le meilleur marabout, c'est l'argent», a déclaré Isac, un jeune homme. Lui, il soutient qu'avec cette grosse somme qu'on pourrait bien verser au marabout ou charlatan pour envoûter une fille qu'on aime, la moitié de la même somme suffirait à gagner sa confiance et obtenir le mariage.

Malgré le nombre très élevé de croyants, toute confession religieuse confondue, on remarque une affluence chez ces «voyants», comme les appellent les clients eux-mêmes. Ils y vont généralement de leur gré pour investir de gros sous dans l'espoir de voir changer leur destin. Selon les types de consultations et le rang social du client, les frais peuvent varier de 1000 F CFA à des centaines de mille, voire des millions. Certains charlatans laissent entendre que les meilleurs clients leur viennent de l'étranger. Et, souvent devant leur domicile les voitures de marques y sont garées chaque jour transportant dans leurs coffres des moutons, des chèvres et des poulets, sans oublier les billets de banque bien craquants qui



accompagnent ces bêtes. Les charlatans et marabouts vivent véritablement de leur métier.

Cependant seule une minorité de clients trouve la solution à ses problèmes. Une victime témoigne sa mésaventure rocambolesque vécue aux examens du BTS 2009. Selon elle, son nom, son prénom, et son vœu ont été écrits sur du papier et retranscrits en arabe avec de l'encre noire sur une ardoise en bois, conçue à cet effet. Tout cela contre une grosse somme d'argent. L'ardoise a été ensuite lavée et on lui donna cette eau qu'elle a bue. Ensuite, elle s'en est servie pour se laver les yeux le jour de l'examen, afin de voir plus clair les épreuves. Mais à sa grande surprise, ses

yeux se sont plutôt assombrés et larmoyaient pendant la composition.

Face à une telle situation, quelle attitude tenir, alors que les spécialistes du droit expliquent que le maraboutage n'est pas une infraction qu'il faut réprimer ? Selon le Droit pénal spécial, seuls certains cas peuvent être considérés comme de l'escroquerie, d'abus de confiance ou vols, recel, complicité... selon la technique utilisée par le marabout ou le charlatan pour arnaquer ses victimes ou pour aider une tierce personne à commettre un acte ignominieux.

Des bandits arrêtés ont confessé avoir reçu des marabouts, un pouvoir d'invisibilité pendant leurs opérations. Certains malfrats, après avoir abattu leur victime, emportent soit son sexe, soit un membre ou une autre partie de son corps et cela à des fins de maraboutage ou charlatanisme.

On ne sait vraiment pas à quel saint se vouer, dans une Afrique où la mythologie a pris de la place, la pesanteur de ces actes rocambolesques occupe les mœurs, les ténors d'une telle activité ne cessent de brandir les menaces contre ceux qui se révolteraient,

alors qu'aucune loi ne régit la matière. La pratique jusque-là prend de l'ampleur dans la ville de Lomé, et on y trouve des marabouts de toutes les qualités, de tous les âges, et de toutes les origines. A voitures, motos, vélo ou à pied les clients ne cessent de défiler. La fiabilité de cette pratique est controversée. Alors que les uns croient au maraboutage, les autres ne lui accordent aucun crédit. Culte de mort, consultation des mantes, géomanciens, autant de noms pour désigner les charlatans comparables à un virus têtue qui change d'appellation au fil des découvertes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°122 DE LOTO KADOO DU 22 AVRIL 2011

Ce vendredi 29 Avril 2011, nous assistons au tirage N°123 de LOTO KADOO

Le tirage de LOTO KADOO de vendredi dernier a permis à de nombreux parieurs de la LONATO de devenir les heureux gagnants des lots intermédiaires et de gros lots.

A **KPALIME**, nous avons répertorié un lot de 500.000F CFA et un lot de 650.000F CFA sur les points de vente 4028 et 7213.

A **KARA**, c'est un lot de 750.000F CFA qu'un parieur remporte sur point de vente 7304.

Dans la capitale togolaise nous enregistrons un lot de 750.000 FCFA et 3 gros lots de 1.000.000 F CFA auprès des opérateurs 7532; 5046; 5826 et 5828

Achetez à 200F les tickets des séries **Q** et **X** de la Tranche Commune Entente 2011!

Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA !

Ce n'est pas tout ! Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez: -500.000F CFA

-Un voyage par avion et un séjour dans un pays du Conseil de l'Entente

-Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !!! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°123 de Loto Kadoo du Vendredi 29 Avril 2011

Numéro de base

54

62

09

49

37

Numéros bonus

65

08

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 533 de Lotto Diamant du lundi 02 Mai 2011

Numéro de base

63

34

20

86

33

Internet

L'Afrique mieux câblée

Un nouveau câble sous-marin va desservir l'Afrique sub-saharienne, manquant cruellement de débits à des tarifs supportables.

Quelques câbles peuvent changer la destinée de centaines de millions de personnes. En 2009, la bande passante internationale à la disposition de l'Afrique sub-saharienne était de quelques dizaines de Gb/s. Aujourd'hui, avec l'arrivée en Afrique du Sud, du WACS, le "West Africa Cable System", autrement dit le Système de Câble pour l'Afrique de l'Ouest, plus de 5 Tb/s de débit potentiel leur seront accessibles.

Des pays comme le Togo, la Namibie, la République du Congo et la République Démocratique du Congo seront reliés pour la première fois de leur histoire en très haut débit et en direct au réseau internet global. L'ACE, un autre câble sous-marin, devrait compléter avantageusement le réseau.

En 2008, l'influence de SAT3, le seul réseau câblé d'alors, sous-utilisé et loué extrêmement cher, nuisait au développement de tout le continent. Aujourd'hui, SAT3 est en passe d'être marginalisé : pour le prix qu'avait coûté sa pose, 650 millions de \$, ont pu être mis en place des fibres comme celle de WACS, avec plus de dix fois plus de capacité de transport. Les règles vont enfin pouvoir régner sur le Far-Sud !

Reste à attendre sa date de début d'exploitation commerciale, probablement en milieu d'année.

Une bonne nouvelle

Une étude de la banque mondiale a démontré que chaque tranche de 10% de connexion à haut débit d'un pays se traduisait par une augmentation de 1,21% du PNB dans les pays développés et de 1,38% dans les pays en développement.

En attendant cet heureux temps,

le tarif d'une connexion ADSL illimitée à Internet en 128 kbit/s au Togo, comme en 2008, reste, à 45000 CFA par mois, de l'ordre de 70€ par mois... Plus d'un mois de salaire d'un employé togolais. Et l'on pourrait évoquer l'accès pro illimité 2 Mega, proposé à 960000 F CFA hors-taxes, soit 1500€ par mois, avec, tout de même, des garanties apportées sur le niveau de débit !



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

TOGO CELLULAIRE

BAISSE SES TARIFS



Un grand saut
vers plus de liberté

Tarifs TTC/minute*

Profil	ANCIENS	NOUVEAUX
PRIVILÈGE	90F	85F
CLASSIQUE	115F	90F
JEUNE	145F	115F

-40% les dimanches et jours fériés

*APPELS TOGOCEL VERS TOGOCEL



LE LEADER